

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 juin 2018

LOGEMENT AMÉNAGEMENT ET NUMÉRIQUE - (N° 971)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 3222

présenté par
Mme Dubos

à l'amendement n° 2998 de M. Vuilletet

APRÈS L'ARTICLE 29

A l'alinéa 2, substituer au mot :

« à »

le mot :

« au premier alinéa du II de »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement rédactionnel.